



Président

e.r. Blaise Ingold

Bulletinier

Sébastien Roduit

Visiteur

Federico Andreani

Présence:

généreuse: >50%

Apéritif

Offert par le club
réunion

22 avril,
12h00

La Couronne,
Yvorne

Au programme:

Dîner d'amitié

Bulletinier:

Jacques
Gamboni



Faire don de soi

29 avril,
12h00

La Couronne,
Yvorne

Au programme:

Dîner d'amitié

Pas de Dames, c'est
décidé

Aigle va recevoir Fréjus ... <http://doodle.com/poll/7qm4bkga6vb7d2hm>

Mais en attendant cet événement

En ce jour de Grâce d'Avril 2016, c'est une assistance généreuse (on notait avec bonheur la présence de Jean-Marc Udriot par exemple !) et attentive qui assista à la conférence de reclassification de notre vénérable ami Paul Brunner.

Paul Brunner

Même si nous ne saurions résumer en quelques lignes la carrière de notre compagnon, nous tenterons en quelques dates de retracer sa vie tumultueuse. Par égocentrisme exacerbé, je prendrai arbitrairement 1977, mon année de naissance, comme date de référence, ce qui me semble un moindre mal eût égard aux efforts fournis pour l'écriture de ce merveilleux article.

Paul est donc entré au Rotary 7 ans après que je fus mis au



monde, en compagnie de Pierre Eche-
nard, qui arborait à l'époque une longue

tignasse blonde et bouclée Il l'a ensuite présidé l'année de mes 20 ans.

Mais c'est 38 ans avant moi que naquit, à Montreux, le jeune Paul. Las de la jet set lémanique, il s'expatria à l'âge de 1 an à Monthey où il passe le plus clair de son temps à compter les cheminées fleu-

rissantes de son site chimique florissant. Après de solides études à St-Maurice où il taquina la soutane avec succès, il obtint, à l'ETHZ (Eidgenössische Technische Hochschule Zürich pour ceux qui veulent

voir l'air intelligent), quelques années avant ma naissance, son diplôme d'ingénieur en électricité, option courant fort (ce qui, pour vulgariser, regroupe l'entier des technologies électriques avec du courant qui n'est pas faible).

Après quelques stages et emplois dans les lointaines contrées alémaniques, le jeune et fringant Paul se laissa séduire par une entreprise bel-

lerine toujours bien connue de nos jours, que nous ne pourrions malheureusement pas nommer afin de respecter notre impartialité toute rotarienne, mais dont nous pouvons dire que son nom commence par FE et finit par BEX. Il gravit peu à peu les échelons, pour en devenir le directeur 11 ans après que mon esprit ne vienne éclairer cette terre.

Dans l'intervalle, malgré les lamentations et vives

Alors, simplement, bravo à toi Paul et merci pour ces échanges et ta présence à nos côtés !

Sébastien Roduit

Ont contribué à ce numéro:

Sébastien Roduit

Jacques Gamboni



Jean-Paul Jotterand et Paul Brunner dans la presse à l'occasion du Joggathlon

protestations de la gente féminine locale, toutes éprises du beau et musculeux Paul, c'est Liliane qu'il épousa, à Choëx, et qui lui donna deux enfants, deux garçons précisément, qui font encore la fierté de leurs parents.

Il nous faudrait des pages pour résumer tout ce que Paul a réalisé dans sa vie et sa carrière. Il est un exemple pour nous tous, en particulier pour tous les prétentieux et petits idiots comme moi qui pensent être le centre du monde !

Culture

Ce modeste **TRAIT D'UNION** nous donne cette fois-ci encore l'occasion de partager avec nos lecteurs une lecture récente. C'est un petit ouvrage d'économie politique écrit par Frédéric Bastiat et publié vers 1850. *Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas (la suite)*



III. L'IMPÔT

Ne vous est-il jamais arrivé d'entendre dire :

« L'impôt, c'est le meilleur placement ; c'est

Paul Brunner

Naissance à Montreux, Avenue des Alpes 33: ses parents y gèrent un bureau de placement pour l'hôtellerie. Le 2e conflit mondial les contraint à remettre leur bureau de placement. Ils déménagent à Monthey.

Ecole primaire à Monthey. Collège classique de St-Maurice de 1951 -1959; première volée de maturiste Latin-Grec-Sciences. EPFZ de 1959 à 1964, section électricité, spécialisation courant fort.

Premier Job : MFO Oerlikon de 1964 à 1967, resp. d'une plateforme d'essai pour les redresseurs.

1967: engagement à La Fonte Electrique SA, à Bex, comme ingénieur au service d'entretien et projets de développements futurs. « Ma tâche principale consistera à élaborer le projet d'un nouveau four électrique triphasé, plus performant et permettant d'élargir la gamme de produits à plus forte valeur ajoutée. Suite à ma recherche, ma conclusion: pas d'avenir pour la métallurgie »

Le plus dur reste à faire : convaincre la Direction et le Conseil d'administration de renoncer à la métallurgie et se concentrer sur la chimie du phosphore.

La Direction recherche de nouveaux partenaires, il n'y a cependant pas d'intérêt jusqu'à la société WELKA, entreprise italienne implantée à Turin. La concentration sur cette industrie se fait. Paul Brunner devient directeur technique de l'entreprise. Mais, quelques mois après la mise en service, le dimanche 21 avril 1974 à 11h55, une importante explosion détruit une partie de l'usine.

Les installations de production ont été peu touchées, moins de 10 jours après l'explosion, la production reprend. En 1974 – premier choc pétrolier – la demande en produits est forte et La Fonte électrique SA réalise une excellente année.

Il devient directeur de l'entreprise qui se nomme aujourd'hui Febex.

Au Rotary

Comme tous les nouveaux membres il a occupé diverses fonctions au sein du club: Notamment celle de responsable des relations avec le club contact Belfort-Montbéliard. En juillet 1997, il a succédé à Pierre Echenard à la présidence du club avec Paul Droz secrétaire et Conrad Tuchschnid aux finances. L'action souhaitée par le Gouverneur d'alors était l'organisation d'un Jogathlon pour récolter des fonds en faveur de la sclérose en plaques, swisstransplant et TdH. La totalité des membres se sont impliqués et le résultat a dépassé toutes les prévisions. Plus de 350 participants se sont affrontés par une magnifique journée d'automne, un chèque de 45'000Fr a été remis.

une rosée fécondante ? Voyez combien de familles il fait vivre, et suivez, par la pensée, ses ricochets sur l'industrie : c'est l'infini, c'est la vie ».

Pour combattre cette doctrine, je suis obligé de reproduire la réfutation précédente. L'économie politique sait bien que ses arguments ne sont pas assez divertissants pour qu'on en puisse dire : *Repetita placent*. Aussi, comme Basile, elle a arrangé le proverbe à son usage, bien convaincue que dans sa bouche, *Repetita docent*.

Les avantages que les fonctionnaires trouvent à émarger, c'est ce qu'on voit. Le bien qui en résulte pour leurs fournisseurs, c'est ce qu'on voit encore. Cela crève les yeux du corps.

Mais le désavantage que les contribuables éprouvent à se libérer, c'est ce qu'on ne voit pas, et le dommage qui en résulte pour leurs fournisseurs, c'est ce qu'on ne voit pas davantage, bien que cela dût sauter aux yeux de l'esprit.

Quand un fonctionnaire dépense à son profit cent sous de plus, cela implique qu'un contribuable dépense à son profit cent sous de moins. Mais la dépense du fonctionnaire se voit, parce qu'elle se fait ; tandis que celle du contribuable ne se voit pas, parce que, hélas ! on l'empêche de se faire.

Vous comparez la nation à une terre desséchée et l'impôt à une pluie féconde. Soit. Mais vous devriez vous demander aussi où sont les sources de cette pluie, et si ce n'est pas précisément l'impôt qui pompe l'humidité du sol et le dessèche.

Vous devriez vous demander encore s'il est possible que le sol reçoive autant de cette eau précieuse par la pluie qu'il en perd par l'évaporation ?

Ce qu'il y a de très positif, c'est que, quand Jacques Bonhomme compte cent sous au percepteur, il ne reçoit rien en retour. Quand, ensuite, un fonctionnaire dépensant ces cent sous, les rend à Jacques Bonhomme, c'est contre une valeur égale en blé ou en travail. Le résultat

définitif est pour Jacques Bonhomme une perte de cinq francs.

Il est très-vrai que souvent, le plus souvent si l'on veut, le fonctionnaire rend à Jacques Bonhomme un service équivalent. En ce cas, il n'y a pas perte de part ni d'autre, il n'y a qu'échange. Aussi, mon argumentation ne s'adresse-t-elle nullement aux fonctions utiles. Je dis ceci : si vous voulez une fonction, prouvez son utilité. Démontrez qu'elle vaut à Jacques Bonhomme, par les services qu'elle lui rend, l'équivalent de ce qu'elle lui coûte. Mais, abstraction faite de cette utilité intrinsèque, n'invoquez pas comme argument l'avantage qu'elle confère au fonctionnaire, à sa famille et à ses fournisseurs ; n'alléguez pas qu'elle favorise le travail.

Quand Jacques Bonhomme donne cent sous à un fonctionnaire contre un service réellement utile, c'est exactement comme quand il donne cent sous à un cordonnier contre une paire de souliers. Donnant donnant, partant quittes. Mais, quand Jacques Bonhomme livre cent sous à un fonctionnaire pour n'en recevoir aucun service ou même pour en recevoir des vexations, c'est comme s'il les livrait à un voleur. Il ne sert de rien de dire que le fonctionnaire dépensera ces cent sous au grand profit du travail national ; autant en eût fait le voleur ; autant en ferait Jacques Bonhomme s'il n'eût rencontré sur son chemin ni le parasite extra-légal ni le parasite légal.

Habituons-nous donc à ne pas juger des choses seulement par ce qu'on voit, mais encore par ce qu'on ne voit pas.

L'an passé, j'étais du Comité des finances, car, sous la Constituante, les membres de l'opposition n'étaient pas systématiquement exclus de toutes les Commissions ; en cela, la Constituante agissait sagement. Nous avons entendu M. Thiers dire : « J'ai passé ma vie à combattre les hommes du parti légitimiste et du parti prêtre. Depuis que le danger commun nous a rapproché, depuis que je les fréquente, que je les connais, que nous nous

parlons cœur à cœur, je me suis aperçu que ce ne sont pas les monstres que je m'étais figurés. »

Oui, les défiances s'exagèrent, les haines s'exaltent entre les partis qui ne se mêlent pas ; et si la majorité laissait pénétrer dans le sein des Commissions quelques membres de la minorité, peut-être reconnaîtrait-on, de part et d'autre, que les idées ne sont pas aussi éloignées et surtout les intentions aussi perverses qu'on le suppose.

Quoi qu'il en soit, l'an passé, j'étais du Comité des finances. Chaque fois qu'un de nos collègues parlait de fixer à un chiffre modéré le traitement du Président de la République, des ministres, des ambassadeurs, on lui répondait :

« Pour le bien même du service, il faut entourer certaines fonctions d'éclat et de dignité. C'est le moyen d'y appeler les hommes de mérite. D'innombrables infortunes s'adressent au Président de la République, et ce serait le placer dans une position pénible que de le forcer à toujours refuser. Une certaine représentation dans les salons ministériels et diplomatiques est un des rouages des gouvernements constitutionnels, etc., etc. »

Quoique de tels arguments puissent être controversés, ils méritent certainement un sérieux examen. Ils sont fondés sur l'intérêt public, bien ou mal apprécié ; et, quant à moi, j'en fais plus de cas que beaucoup de nos Catons, mus par un esprit étroit de lésinerie ou de jalousie.

Mais ce qui révolte ma conscience d'économiste, ce qui me fait rougir pour la renommée intellectuelle de mon pays, c'est quand on en vient (ce à quoi on ne manque jamais) à cette banalité absurde, et toujours favorablement accueillie :

« D'ailleurs, le luxe des grands fonctionnaires encourage les arts, l'industrie, le travail. Le chef de l'État et ses ministres ne peuvent donner des festins et des soirées sans faire circuler la vie dans toutes les veines du corps social. Réduire leurs traitements, c'est affamer l'industrie parisienne

et, par contre-coup, l'industrie nationale. »

De grâce, Messieurs, respectez au moins l'arithmétique et ne venez pas dire, devant l'Assemblée nationale de France, de peur qu'à sa honte elle ne vous approuve, qu'une addition donne une somme différente, selon qu'on la fait de haut en bas ou de bas en haut.

Quoi ! je vais m'arranger avec un terrassier pour qu'il fasse une rigole dans mon champ, moyennant cent sous. Au moment de conclure, le percepteur me prend mes cent sous et les fait passer au ministre de l'intérieur ; mon marché est rompu mais M. le ministre ajoutera un plat de plus à son dîner. Sur quoi, vous osez affirmer que cette dépense officielle est un surcoût ajouté à l'industrie nationale ! Ne comprenez-vous pas qu'il n'y a là qu'un simple déplacement de satisfaction et de travail ? Un ministre a sa table mieux garnie, c'est vrai ; mais un agriculteur a un champ moins bien desséché, et c'est tout aussi vrai. Un traiteur parisien a gagné cent sous, je vous l'accorde ; mais accordez-moi qu'un terrassier provincial a manqué de gagner cinq francs. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le plat officiel et le traiteur satisfait, c'est ce qu'on voit ; le champ noyé et le terrassier désœuvré, c'est ce qu'on ne voit pas.

Bon Dieu ! que de peine à prouver, en économie politique, que deux et deux font quatre ; et, si vous y parvenez, on s'écrie : « c'est si clair, que c'en est ennuyeux. » - Puis on vote comme si vous n'aviez rien prouvé du tout.

(à suivre...)

Fréjus, bienvenue dès le 14 mai

Georges Frey encourage tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire aux diverses manifestations selon le doodle suivant :

<http://doodle.com/poll/7qm4bkg6vb7d2hm>

Ceux qui peuvent accueillir un ou plusieurs Rotariens de Fréjus, voudront bien le communiquer par courriel le nombre de per-

Je vous veux tous avec moi pour Fréjus, d'accord ?



sonnes qu'ils peuvent loger, voire même les noms de leurs amis fréjusiens.

Merci de répondre d'ici au 30 avril afin de pouvoir gérer au mieux l'organisation.

Le RC Fréjus est accueilli par le RC Aigle

Week-end de Pentecôte du samedi 14 au lundi 16 mai 2016

Programme

Samedi 14 mai

- 16h00 Réception à l'hôtel du Cèdre à Bex, Apéro de bienvenue
- 17h00 Départ au Domaine du Rhône, visite du centre équestre avec démonstration
- 19h00 Apéro et souper officiel au Domaine (tenue décontractée)



<http://www.domainedurhone-bex.ch>

Dimanche 15 mai

- Matin libre (brunch chez les Rotariens)
- 13h30 Départ de Bex (Hôtel du Cèdre)
- 13h45 Visite avec un guide du Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice qui vient de fêter ses 1500 ans. www.abbaye-stmaurice.ch
- Pour ceux qui préfèrent : une visite individuelle de l'exposition ZAO WOU-KI à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny est aussi possible www.gianadda.ch
- 16h00 Départ pour Noville
- 16h30 Rendez-vous chez Patrick Stettler, visite du Chablais en calèche, souper-fondue sur les calèches.



Retour à l'hôtel et chez les Rotariens vers 20h00

Lundi 16 mai

- 10h00 Séance des deux comités RC-Aigle / RC-Fréjus
- 11h00 Brunch de départ au Beauregard chez Fixit à Bex